

# Le Socialiste

44e année - Rs 5.00 - No 108505 Vendredi 8 Mai 2026 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

## Le Premier ministre souligne que l'éducation est un moteur clé du progrès socio-économique



Page 4

### Consultations prébudgétaires



Page 4

## Les ONG et les associations environnementales présentent des propositions clés

### Consultations prébudgétaires



Page 4

## Les syndicats exposent les principales propositions avant le budget 2026-2027

### Réforme de la politique nationale sur le cannabis



Page 3

## L'ADNC lance des consultations auprès des intervenants

### Mission du FMI

## L'économie mauricienne reste résiliente avec une croissance de 3,2% en 2025

Page 3

FC Bayern Munich 1 (5) PSG 1 (6)

FOOTBALL

Après la qualification du PSG



Page 8

## Arsenal et PSG en finale le 30 mai en Hongrie



Page 8

## 127 arrestations, 23 blessés dont des policiers à Paris

**France**

**Les ventes des voitures neuves électriques ont doublé de 48 % de Janvier à Avril 2026**

Les ventes de voitures électriques neuves ont bondi de 48 % au cours des quatre premiers mois de l'année en France, portant leur nombre à 148 302 unités, dans un marché automobile par ailleurs en difficulté, a annoncé, vendredi 1er mai, la Plateforme automobile (PFA), qui regroupe tous les constructeurs.

En avril, les ventes de voitures neuves toutes motorisations confondues se sont élevées à 138 339 unités, un tassement de 0,26 % sur un an. Au total, les ventes atteignent 539 895 unités dans le pays depuis janvier, soit un recul de 1,6 % par rapport aux quatre premiers mois de 2025. Et si l'on compare aux ventes de voitures neuves d'avant la crise sanitaire, le marché reste inférieur de 27,19 % à ce qu'il était lors des quatre premiers mois de 2019.

« Le mois d'avril est un petit mois, les ventes mensuelles atteignaient quelque 175 000 unités avant le Covid », a souligné un porte-parole des constructeurs. « Depuis l'avant-Covid, le marché s'est contracté d'un quart, ce qui équivaut à globalement 500 000 véhicules de moins par an », a-t-il ajouté.

Les constructeurs pointent le retour de l'inflation et une croissance nulle au premier trimestre, malgré un rebond de la consommation des ménages enregistré en mar

**Progression de la part des véhicules électriques chinois**

Seule embellie notable, la « progression significative » des ventes de voitures électriques, dont la part de marché se stabilise à 26 % le mois dernier, selon la PFA. Elle s'accompagne d'une forte progression de la part des véhicules électriques chinois qui représentent 7 % de part de marché pour ce type de voiture.

L'impact de la hausse des prix des carburants depuis le début de la guerre au Moyen-Orient dans le choix de l'achat d'une voiture électrique n'est ni quantifié ni quantifiable encore dans les statistiques, a ajouté la PFA. « On ne pourra voir un effet qu'à compter des commandes enregistrées en avril qui seront connues en mai », a précisé le porte-parole de la PFA.

Les constructeurs attribuent le regain électrique à un rattrapage puisque les ventes 2026 se comparent à un début d'année 2025 en baisse, à une augmentation de l'offre des modèles électriques d'entrée de gamme (comme la Twingo de chez Renault) et à l'impact de la loi obligeant les flottes à s'électrifier.

L'effet des mesures d'aide à l'acquisition de voitures électriques, grâce à un « leasing social » portant sur 50 000 véhicules l'automne dernier s'est estompé, mais le gouvernement a annoncé un nouveau chapitre de leasing social pour 50 000 véhicules électriques supplémentaires attendu dans les prochains mois.

**Léon XIV**

**Une visite du pape en France envisagée "fin septembre" avec des étapes possibles "à Paris et à Lourdes"**

Le pape Léon XIV pourrait venir en France "fin septembre", avec des étapes envisagées "à Paris et à Lourdes", a déclaré la Conférence des évêques de France (CEF) ce mercredi 6 mai dans un communiqué.

"J'ai eu plusieurs temps de travail avec le Pape, dont un la semaine dernière, au cours duquel nous avons élaboré une ébauche de programme", affirme le président de la CEF Jean-Marc Aveline dans ce communiqué intitulé "l'Église catholique en France se prépare à accueillir Léon XIV".

**Une invitation appuyée par Emmanuel Macron**

Ce voyage apostolique "pourrait avoir lieu fin septembre" et "dans le programme envisagé, le pape Léon XIV pourrait se rendre à Paris et à Lourdes", l'un des principaux sites de pèlerinage catholique, ajoute le communiqué.

La CEF rappelle que l'invitation du cardinal Aveline "a été appuyée par le Président de la République" Emmanuel Macron "lors de sa rencontre avec Léon XIV à Rome, le 10 avril dernier".

"Léon XIV a exprimé, à différentes occasions, la grande estime qu'il porte à notre pays et à son histoire spirituelle", ajoute le cardinal Aveline.



En douze ans de pontificat, le précédent pape François a effectué trois déplacements en France: à Strasbourg en 2014, à Marseille en 2023 et en Corse en décembre 2024. Mais il n'avait jamais accepté d'effectuer une vraie visite d'État en France, insistant sur le fait qu'il visitait les institutions européennes (à Strasbourg) ou les Rencontres méditerranéennes (à Marseille).

Il avait aussi refusé d'assister à la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris en 2024, cinq ans après l'incendie dévastateur.

**France/Politique**

**L'ex- Première ministre Elizabeth Borne se retire de la direction de Renaissance**

Sans elle. L'ancienne Première ministre Élisabeth Borne, actuelle numéro 2 de Renaissance, annonce ce mercredi 6 mai quitter la direction du parti fondé par Emmanuel Macron il y a dix ans. Elle explique ne pas se « retrouver » dans la ligne portée par Gabriel Attal, lequel continue d'avancer ses pions vers la présidentielle.

« Je ne me retrouve pas complètement dans la ligne qui n'est pas forcément débattue au sein de Renaissance, donc j'ai décidé de démissionner du Conseil national, de me mettre en retrait du bureau exécutif et de me consacrer à la structure que j'ai créée, Bâtissons ensemble », a-t-elle ainsi expliqué sur France Inter, indiquant rester « adhérente » du parti présidentiel, malgré ses « désaccords actuels ».

Ce n'est qu'une demi-surprise. L'ancienne cheffe du gouvernement, qui avait tenté sa chance face à Gabriel Attal pour prendre la tête du mouvement en 2024, critique de longue date les accès solitaires de son successeur à Matignon. Celle qui publie un livre ce printemps Réveillons-nous fustige notamment le désir de Gabriel Attal de faire de Renaissance une « écurie personnelle » pour 2027, loin des enjeux de fond.

L'aventure Attal crispe dans son parti  
« Je suis convaincue que l'on peut protéger notre pays

dans le respect du droit international, ce n'est pas une faiblesse. Je suis aussi convaincue que l'on peut protéger les Français sans remettre en cause la Constitution, dans le respect de l'état de droit », a-t-elle encore détaillé ce mercredi sur France Inter.

Une façon, là aussi, de s'opposer au secrétaire général de Renaissance qui avait suscité nombreuses critiques en mettant à distance le droit international au moment de la capture de Nicolas Maduro au Venezuela par les États-Unis.

De fait, Élisabeth Borne n'est pas la seule à déplorer l'aventure solitaire de Gabriel Attal. Alors que ce dernier a franchi une nouvelle étape vers l'officialisation de sa candidature, lundi soir à l'issue d'une réunion avec les cadres (Élisabeth Borne était absente), d'autres voix émergent pour dénoncer un « verrouillage » du parti.

« Attal a nommé la grande majorité des membres du conseil national. Donc il demande à ceux qu'il a nommés s'ils sont d'accord pour qu'il soit le candidat. En fait, on est devenu LFI », a par exemple déploré un membre du conseil national auprès du Figaro. Selon Politico, plusieurs élus ont également dénoncé la logique « bonapartiste » ou de « fan club » imposé par leur patron. Avant de futurs départs ?

**Braquage en plein jour à Paris lundi**

**Des montres de luxe dérobées**

Lundi après-midi, vers 14h45, une boutique de montres de luxe a été cambriolée, dans le 8e arrondissement de Paris, à 500 m du palais de l'Élysée, relate Le Parisien.

Deux hommes sont entrés dans cette boutique, se présentant avec une boîte Rolex pour « soi-disant, rendre une montre ». « D'un coup, [l'un des deux] sort son arme et dit "mets tout dans le sac" », a confié le gérant de la boutique, Gary Azoulay, absent lors des faits, interrogé par Le Parisien. Un tir a été tiré dans le mur « pour faire peur » au père du gérant, qui travaille dans la boutique, et « lui montrer que son arme était une vraie ». L'un des braqueurs a ensuite « entraîné le vendeur dans les sacs en sortant, en le malmenant, puis a pris la fuite à scooter avec un complice qui

l'attendait à la sortie », a indiqué le parquet de Paris. Ils se sont enfuis avec « onze Rolex », un préjudice estimé à 150.000 euros.

**Une enquête ouverte**

Toujours d'après le journal national, qui cite une source policière, un des deux individus a été arrêté à Asnières-sur-Seine, dans les Hauts-de-Seine, au niveau des quais, après un accident de la circulation entre le scooter sur lequel il circulait et un camion. Les montres n'ont pas été retrouvées.

Une enquête pour « vol à main armée en bande organisée » et « menaces de mort » a été ouverte et a été confiée à la brigade de répression du banditisme.

## Mission du FMI

# L'économie mauricienne reste résiliente avec une croissance de 3,2 % en 2025

«L'économie mauricienne a fait preuve de résilience, enregistrant une croissance de 3,2 % en 2025 et une baisse de l'inflation début 2026. Cependant, les perspectives à court terme se sont affaiblies dans un contexte d'incertitude mondiale accrue et de conflit en cours au Moyen-Orient », a déclaré la chef de mission du Fonds monétaire international (FMI), Mme Mariana Colacelli, lors d'une conférence de presse à l'hôtel Hennessy Park à Ebène.



Elle a transmis les conclusions préliminaires de la mission menée par une équipe du FMI, qu'elle a dirigée, à Maurice du 22 avril au 4 mai 2026 dans le cadre des discussions en vue de la consultation de 2026 au titre de l'article IV. En vertu de l'article IV des Statuts du FMI, le Fonds mène des consultations bilatérales régulières, généralement annuelles, avec ses pays membres. Une équipe du personnel se rend dans le pays, recueille des informations économiques et financières et discute avec les autorités nationales des évolutions récentes et des orientations politiques. Les conclusions sont ensuite compilées dans un rapport qui sert de base aux délibérations du Conseil d'administration du FMI.

Mme Colacelli a souligné que Maurice doit faire progresser les réformes visant à reconstruire l'espace budgétaire, tout en renforçant le cadre de la politique monétaire et en renforçant le suivi des risques macrofinanciers afin de préserver la stabilité financière. Elle a également déclaré que les réformes visant à stimuler la productivité, à soutenir l'investissement

privé et à renforcer la résilience climatique sont essentielles pour soutenir la croissance dans un contexte de vents contraires démographiques et pour aider à réduire les déséquilibres extérieurs.

S'exprimant sur l'économie mauricienne, elle a noté qu'elle est restée résiliente. Le PIB réel a augmenté de 3,2 % en 2025, grâce à la vigueur continue des services, y compris le tourisme et les services financiers, et à la contraction du secteur de la construction. La croissance devrait encore ralentir en 2026 pour atteindre 2,8 %, en raison des retombées négatives de la guerre au Moyen-Orient, qui affectent particulièrement le secteur du tourisme, a-t-elle ajouté.

Elle a indiqué que l'inflation s'était redressée en 2025, en partie sous l'effet des ajustements de prix liés à la politique monétaire, avant de s'atténuer au début de 2026 pour se situer dans la fourchette cible de 2 à 5 % de la Banque de Maurice (BOM). L'inflation devrait néanmoins repartir à la hausse en 2026, sous l'effet

de la hausse des prix mondiaux des carburants et des denrées alimentaires, avant de se stabiliser en 2027.

Sur le front extérieur, le déficit de la balance courante se serait creusé en 2025, tandis que les réserves de change ont augmenté pour atteindre 10,3 milliards de dollars à la fin de l'année. Mme Colacelli a averti que les défis économiques mondiaux prolongés, y compris les tensions géopolitiques persistantes, pourraient peser davantage sur la croissance, intensifier les pressions inflationnistes et affaiblir la position extérieure du pays.

Au cours de la mission, les discussions politiques ont porté sur les répercussions économiques du conflit au Moyen-Orient, le rétablissement de l'espace budgétaire, le renforcement du cadre de la politique monétaire et le maintien de la stabilité financière. La situation budgétaire devrait s'améliorer au cours de l'exercice 2025-2026, le déficit primaire devant se réduire à 3,5 % du PIB, contre 6,5 % au cours de

l'exercice précédent.

La dette publique devrait toutefois rester élevée, à environ 88 % du PIB, d'ici fin juin 2026. Mme Colacelli a souligné la nécessité de poursuivre l'assainissement budgétaire en renforçant la mobilisation des recettes et en faisant preuve de prudence dans les dépenses, en particulier dans des domaines tels que les retraites et les transferts extrabudgétaires, tout en assurant un soutien ciblé aux groupes vulnérables.

En ce qui concerne la politique monétaire, elle a qualifié la position actuelle de globalement appropriée, soulignant l'importance de maintenir une approche prospective. La BOM devrait être prête à resserrer sa politique monétaire si les pressions inflationnistes dépassent les niveaux cibles, tandis que les réformes visant à renforcer le cadre de la politique monétaire et à préserver l'indépendance de la banque centrale devraient être poursuivies rapidement.

Elle s'est également félicitée de la décision de la BOM de restituer rapidement à la banque centrale les fonds non décaissés de la Mauritius Investment Corporation (MIC), ainsi que des plans visant à éliminer progressivement les investissements restants de la BOM dans la MIC.

Mme Colacelli a également souligné l'importance des réformes structurelles visant à renforcer la compétitivité, à stimuler l'offre de main-d'œuvre et les compétences, à encourager l'investissement privé et à renforcer la résilience climatique. Ces mesures, ainsi que l'amélioration de la gouvernance et le respect continu des normes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, sont essentielles pour soutenir la croissance à long terme et réduire les déséquilibres économiques.

Enfin, elle a salué l'engagement du gouvernement en faveur de la qualité et de la transparence des données, notant que Maurice était devenu le premier pays africain à souscrire à la Norme spéciale de diffusion des données Plus du FMI, le niveau le plus élevé de son cadre de normes en matière de données. Les autorités ont également exprimé leur engagement à renforcer davantage l'indépendance institutionnelle et le système statistique national, a-t-elle déclaré.

## Réforme de la politique nationale sur le cannabis

### L'ADNC lance des consultations auprès des intervenants

La première consultation des parties prenantes sur la réforme de la politique nationale du cannabis organisée par l'Agence nationale de contrôle des drogues (NADC), s'est tenue à l'hôtel Gold Crest à Quatre-Bornes.

La séance d'ouverture a comporté des présentations sur des sujets clés, à savoir : une analyse situationnelle des drogues à Maurice, une histoire de la criminalisation du cannabis et un aperçu de la dépénalisation, la dépénalisation, la légalisation du cannabis.

Dans son discours liminaire, le Directeur général de NADC, M. Kunal Naik, a décrit l'atelier de consultation comme une étape fondamentale pour réunir les parties prenantes afin d'échanger des points de vue sur la réforme des politiques sur le cannabis, soulignant que les discussions seront guidées par des considérations sanitaires, médicales, économiques et juridiques.

« Conformément à notre approche inclusive, d'autres consultations et discussions de groupe ciblées, intégrant des professionnels de l'industrie, la communauté dans son ensemble et les groupes marginalisés, auront lieu au niveau régional, ce qui contribuera à terme à l'élaboration d'un rapport d'ici juin qui sera soumis au gouvernement », a-t-il indiqué.

Il a indiqué que, dans le cadre de l'approche inclusive de l'ADNC, des consultations et des discussions de groupes de discussion réunissant des professionnels de l'industrie, la communauté et les groupes marginalisés seront menées à l'échelle nationale, soulignant que ces efforts serviront de base à un rapport qui sera finalisé en juin et soumis au gouvernement.



S'exprimant sur la situation actuelle en matière de drogue dans le pays, y compris la prolifération des drogues et l'augmentation de la consommation de drogues de synthèse, M. Naik a souligné que le NADC s'efforce de protéger les jeunes contre ces fléaux et d'évaluer les impacts sur la santé des drogues, y compris le cannabis, ainsi que les charges économiques associées.

En outre, le PDG a réaffirmé que la décolonisation de la politique des drogues est au cœur de son programme, en donnant la priorité aux mesures qui reflètent les réalités sociales uniques de Maurice et le paysage multiculturel.

Il a en outre déclaré que les recommandations de la NADC tiendront compte du contexte spécifique du pays et seront fondées sur des informations scientifiques et factuelles. Il a indiqué que ces décisions seraient transmises à la Commission nationale de contrôle des drogues, tout en notant que les décisions relatives à la réforme des politiques relevaient uniquement du gouvernement.

# Le Premier ministre souligne que l'éducation est un moteur clé du progrès socio-économique

L'éducation reste une pierre angulaire du progrès économique et du développement social, jetant les bases d'une croissance durable et d'un avenir plus inclusif. Le Premier ministre, le Dr Navinchandra Ramgoolam, a souligné ce message lors d'une cérémonie marquant le 104e anniversaire de l'école publique d'Arsenal.

Étaient également présents à l'événement le ministre de l'Éducation et des ressources humaines, le Dr Mahend Gungapersad; le ministre des Collectivités locales, M. Ranjiv Woochit; le membre de l'Assemblée nationale, M. Kaviraj Rookny; et la Directrice de l'école publique d'Arsenal, Mme Sarda Naga.

À cette occasion, un magazine présentant les réalisations de l'école et la créativité des élèves a été lancé. Le premier ministre a également dévoilé une plaque commémorative et a pris part à une cérémonie de plantation d'arbres en guise de geste symbolique.

Dans son discours d'ouverture, le Premier ministre Ramgoolam a rendu hommage au parcours remarquable de l'école, soulignant son engagement durable à fournir une éducation de qualité. Établi vers 1922, il a noté que l'institution a toujours servi la communauté locale. Il a également salué le taux de réussite récent de l'école aux examens du certificat de réussite scolaire du primaire et a félicité les éducateurs pour leur dévouement, leur travail acharné et leur persévérance.

Soulignant le rôle vital de l'éducation dans l'autonomisation des individus et le progrès national, le Dr Ramgoolam a observé que Maurice a connu un tournant en 1977 avec l'introduction de l'éducation gratuite sous la direction de Sir Seewoosagur Ramgoolam. La réforme politique a considérablement élargi l'accès à



l'éducation et contribué au développement socio-économique du pays, a-t-il indiqué, réaffirmant son ferme engagement à continuer d'investir dans l'éducation et le capital humain.

Le gouvernement, a-t-il souligné, reste inébranlable dans cette direction en promouvant l'inclusion et en garantissant un accès équitable à l'éducation pour tous, y compris les femmes et les personnes handicapées. Le Premier ministre a souligné les efforts en cours pour faire progresser l'Égalité des Genres, notant que les femmes occupent de plus en plus de postes de direction clés, notamment la nomination historique de la première femme vice-Première ministre du pays.

Soulignant l'importance de la discipline et des valeurs dans le développement personnel, le Premier ministre Ramgoolam a indiqué que le projet NICE sera réintégré

dans les écoles afin d'inculquer des principes tout au long de la vie aux élèves. Il a également encouragé les apprenants à rester curieux et engagés dans la recherche du savoir.

Pour sa part, le ministre Gungapersad a félicité l'école pour son amélioration notable de la performance aux examens, le taux de réussite passant de 44 % à 77 %. Il a réaffirmé l'engagement du gouvernement à s'attaquer aux principaux problèmes tels que l'intimidation, l'abus de drogues et toutes les formes de violence dans les écoles.

Il a en outre souligné le potentiel des jeunes, notant que le gouvernement avait permis à environ 300 étudiants de repasser leurs examens tout en offrant des possibilités d'éducation à environ 2 500 apprenants dans le cadre du Programme de la Fondation.

## Consultations prébudgétaires

### Les ONG et les associations environnementales présentent des propositions clés

Une réunion consultative prébudgétaire, réunissant des associations environnementales et des ONG représentant des groupes vulnérables, s'est tenue dans la salle à manger de l'Assemblée nationale sous la présidence du ministre adjoint des Finances, M. Dhaneshwar Damry.

Dans une déclaration, le fondateur et directeur général de Droits Humains Océan Indien (DIS-MOI), M. Lindley Couronne, a fait part de ses préoccupations concernant les récentes réformes du financement des ONG et a appelé au rétablissement de l'allocation de 75% à la Fondation nationale pour l'inclusion sociale (NSIF) pour aider à assurer la continuité, la responsabilité et la professionnalisation du travail social à Maurice.

Le Président du MACOSS, M. Suraj Ray, a souligné la nécessité de réévaluer le cadre de financement lié à la RSE et au NSIF, notant que Maurice, en tant qu'économie à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, a un accès limité aux sources de financement internationales. Il a déclaré que ces mécanismes sont essentiels pour la durabilité du secteur des ONG. Il a en outre proposé de revoir le modèle actuel de répartition des fonds, en particulier l'accord 75/25, et de renforcer les allocations au NSIF pour assurer une prestation plus efficace et durable des services sociaux.

La Directrice de Pedostop, Mme Virginie Bissessur, a plaidé pour la création d'un comité interministériel de haut niveau sur la protection de l'enfance afin d'améliorer la coordination dans les cas d'abus sexuels

sur enfants. Elle a donc souligné la nécessité d'harmoniser les procédures entre les principales institutions, notamment les ministères compétents, la police, les services de probation et les ONG.

La directrice générale de FoodWise Ltd, Mme Lotilde Charpy, a souligné le contraste frappant entre plus de 100 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire et un gaspillage de nourriture estimé à 279 kilogrammes par minute. Elle a proposé d'introduire un mécanisme de déduction fiscale pour les entreprises qui donnent de la nourriture à des ONG enregistrées, indiquant qu'une telle mesure encouragerait les dons de nourriture, aiderait à réduire le gaspillage et fournirait un plus grand soutien aux familles vulnérables.

Le président de l'Association mauricienne de plongée sous-marine, M. Hughes Vitry, a souligné les défis financiers et opérationnels auxquels est confrontée l'industrie de la plongée, notamment les coûts plus élevés liés à l'introduction de la TVA, la hausse des prix du carburant et les retards dans la délivrance des licences de bateau. Selon lui, alors que le secteur génère environ 500 millions de roupies de recettes touristiques, de nombreux centres de plongée sont sous pression en raison de l'allègement fiscal limité, de l'absence de récupération de la TVA et de l'absence de concessions hors taxes sur les équipements.

Il a également souligné l'importance de la protection de la biodiversité marine pour assurer la durabilité à long terme du secteur.

### Les syndicats exposent les principales propositions avant le budget 2026-2027



Le ministre adjoint des Finances, M. Dhaneshwar Damry, a présidé à Port Louis une réunion consultative prébudgétaire avec des représentants de diverses confédérations syndicales, au cours de laquelle un éventail de questions socio-économiques et environnementales ont été soulevées.

Dans une déclaration à l'issue de la réunion, M. Sanjay Sembhoo, représentant la Confédération des syndicats généraux, a indiqué que des propositions avaient été avancées pour lutter contre l'utilisation excessive de pesticides, la pollution plastique et la nécessité de renforcer les mesures contre la mauvaise gestion des fonds publics.

Pour sa part, M. Deepak Benydin, du Congrès des syndicats indépendants, a souligné le contexte mondial exceptionnel marqué par la crise au Moyen-Orient et la hausse des coûts de l'alimentation, de l'essence et du gaz. Il a souligné que de nouvelles hausses des prix des produits de base ne seraient pas viables, en particulier pour

ceux qui gagnaient entre 25 000 et 30 000 roupies par mois.

M. Benydin a également plaidé pour le rétablissement de la pension de retraite de base à l'âge de 60 ans, tout en soulignant les préoccupations relatives à l'émigration et la nécessité d'incitations pour encourager les Mauriciens à retourner dans le pays. Il a également appelé à la création d'une Maison syndicale à des fins de formation, et a abordé les questions relatives à la sécurité alimentaire, au logement et à la fourniture de services de santé de qualité, tout en soulignant l'importance des énergies renouvelables dans la lutte contre la pollution.

Quant à M. Ramesh Ramnarain, du Congrès des syndicats de Maurice, il souligne une baisse du nombre d'agents publics et demande que des mesures soient prises pour pourvoir les postes vacants. Il a également souligné la nécessité d'assurer le paiement en temps opportun des heures supplémentaires, en particulier pour les travailleurs du secteur de la santé.

**NOTICE UNDER SECTION 309 (1) (d) OF THE COMPANIES ACT 2001**

Notice is hereby given that **MoFami Services Ltd**, a Domestic Company, having its Registered Office situate at Suite 605, Chancery House, Lislet Geoffroy St, Port Louis, has applied to the Registrar of Companies for the removal of Company from the Register under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

The Company has ceased its activities and discharged in full its liabilities to all its known creditors.

Any objection to the removal, if any, should be filed with the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of publication of this notice.

Dated this 05<sup>th</sup> May 2026.  
Director

**NOTICE UNDER SECTION 36(2)(C) OF THE COMPANIES ACT 2001**

Notice is hereby given that **Hubble Limited**, has by a special resolution changed its name to **Hooble Limited** as evidenced by a Certificate of Incorporation of Change of Name issued by the Registrar of Companies on 24 April 2026.

The Directo

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on **Thursday the 28<sup>th</sup> day of May 2026 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate at Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **Sale by Licitation prosecuted at the request of 1.- Mr Gungaparsad HASNAH, 2.- Mr Aneerood HASNAH, 3.- Mrs Damantee HASNAH, 4.- Mrs Rajcoomari HASNAH, 5.- Mrs Ashni HASNAH also called Ashni HASUAH formerly known as Teewantee HASNAH and 6.- Heirs of late Mrs Radika HASNAH, namely:- (i) Mr David MOUCHAMPS and (ii) Mr Dany MOUCHAMPS, against 1.- Heirs of late Lalman HASNAH, namely:- (i). Vikash Singh HASNAH, (ii) Prassan Singh HASNAH, (iii). Mrs Sree Artee PARMESUR, widow of late Lalman HASNAH, 2.- Mrs Jeewontee HASNAH, 3.- The Curator of Vacant Estates, who has been vested with the Properties and rights in Mauritius of (a) Akshay HASNAH and (b) Anishtah HASNAH, both heirs of late Bunnooduth HASNAH, pursuant to an order made by Honourable Judge in Chambers on 8/10/2024 (serial number 883/2024) and 4.- Mrs Oumawtee HASNAH of the following immoveable property viz:- Une portion de terrain de la contenance de **HUIT PERCHES**, situee au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Stanley, Rose Hill et bornee d'apres un rapport d'arpentage de Monsieur Khemraz GOOLJAR, arpenteur jure, dument enregistre au Reg. LS 22 No. 3019, et bornee comme suit:- D'un cote, par la Route Boundary sur dix sept metres soixante huit centimetres (17.68m), un chemin de sortie de huit pieds de francais de large entre. Du second cote, par Monsieur Soleemootoo CAULEE, sur vingt deux metres soixante neuf centimetres (22.69m). Du troisieme cote, par Madame Chandrawuth HASNAH ou ayant droit, sur seize metres soixante et un centimetres (16.61m). Et du quatrieme et dernier cote, par Monsieur Sookun ou ayant droit sur dix sept metres quatre vingt trois centimetres (17.83m). Ensemble tout ce qui peut en dependre ou en faire partie, sans aucune exception ni reserve. Le tout plus amplement decrit au titre transcrit au Volume 876/143. **BUILDING**. There exists on the abovedescribed portion of land a one storeyed concrete building provided with water and electricity supplies. **GROUND FLOOR (i)** one room, 1 living room, 1 kitchen have been built by late Lalman HASNAH and is the personal property of Respondent No. 1. **(ii)** Two rooms and one living room have been built by Late Bunnooduth HASNAH and is the personal property of the heirs of the latter, namely (a) Akshay HASNAH, (b) Anishtah HASNAH and (c) Mrs Oumawtee HASNAH, widow of late Bunnooduth HASNAH 3. **(iii)** Two rooms, one kitchen toilet bathroom and a corridor have been built by Mr Aneerood HASNAH and is the personal property of Petitioner No 2. **FIRST FLOOR :- (A)** Two rooms, one dining room, Toilet and bathroom have been built by late Bunnooduth HASNAH and is the personal property of the heirs of the latter, namely (a) Akshay HASNAH, (b) Anishtah HASNAH and (c) Mrs Oumawtee HASNAH, widow of late Bunnooduth HASNAH; **(B)** one room, one living room, toilet and bathroom, have been built by Late Lalman HASNAH and is the personal property of Respondent No 1. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.**

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 06<sup>th</sup> day of May 2026.  
**Me. Aratee PRAYAG**  
Of 14, Mgr Gonin Street, Port Louis.  
Attorney in Charge of the sale.

**YOUTH ENGAGEMENT IN SOCIETY**

Founded in 2022- Reg. No. 17028  
Registered Office – 9 A, Patna Street, Port-Louis

**ANNUAL GENERAL ASSEMBLY**

This 05 May 2026

All members of the abovenamed Association are requested to attend the Annual General Assembly which will be held on **Sunday the 24<sup>th</sup> May 2026 at 11.30 hrs a.m.** at Food Court, Mezzanine Level, La City, Trianon.

Please note that in case of no quorum on the **24<sup>th</sup> May 2026**, then the General Assembly will be postponed to the **31<sup>st</sup> May 2026** at same place, same hour and with the same agenda.

**AGENDA:-**

1. Reading and approval of minutes of last AGM;
2. Matters arising;
3. President's report;
4. Treasurer's report;
5. Review the past work of the Association;
6. Plan future tasks
7. AOB.

Letters of candidature to be a member of the Managing Committee of the Association should reach the Secretary at latest by 09<sup>th</sup> May 2026.

Yours faithfully,  
**Ms. Aïcha Monsoor**  
Secretary

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on **Thursday the 28<sup>th</sup> day of May 2026 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate at Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION**, of the here-underdescribed immovable properties viz:- **DESCRIPTION OF PROPERTIES:-(A)** a portion of land of an extent of **604 m2 or 159 toises** situated at "Rue Bassin", Lecornu, Ste Croix in the district of Port Louis, morefully described in title deed transcribed in Vol.1238 no.225 and bounded as follows:- "d'un côté par un chemin commun de quinze pieds de large sur soixante neuf pieds et quart; du second côté, par C. Madhoo, sur cent douze pieds trois quarts; du troisième côté, par le surplus de Villeneuve Ltd, sur cinquante cinq pieds; du quatrième côté et dernier côté, par I. Badal sur cent huit pieds"; **(B)** a portion of land of an extent of **199.23 m2** situated at Mont Ida in the district of Flacq morefully described in title deed transcribed in Vol.7310 no.22 and bounded as follows:- "Du premier côté, par l'axe d'un chemin existant et asphalté (Avenue des Castagneux), sur quinze mètres et quatre vingt centimètres (15.80m). Du second côté, par un autre terrain appartenant à M. Anundrao Ramma, sur vingt deux mètres et quarante et un centimètres (22.41m). Du troisième côté, partie par le terrain appartenant à M. C. Romain, sur quatre mètres et cinquante centimètres (4.50m). Et du quatrième et dernier côté, par le surplus du terrain (étant la seconde portion), sur dix neuf mètres et quarante centimètres (19.40m)"; **(C)** a portion of land of an extent of **398 45/100 m2** situated at Mont Ida in the district of Flacq morefully described in title deed transcribed in Vol.4078 no.45 and bounded as follows:- "Du premier cote, par la portion No.1 sur vingt deux metres et vingt cinq centimetres, Du second cote, par Nandee Bayagee, un droit de passage d'un metre et soixante deux centimetres de large entre, sur vingt metres et trente centimetres; Du troisieme cote, par la portion No.3, sur vingt deux metres et quarante et un centimetres, Et du quatrieme et dernier cote, par Cyril Romain, sur vingt metres et trente centimetres. Ensemble de tout ce qui peut en dependre ou en faire partie sans aucune exception ni reserve et sans une plus ample description" and on which stands a concrete house under slab comprising 3 bedrooms. **The said sale is prosecuted at the request of Balkrishna Vasant Rao Ramma of Avenue Rotin no. 2, Palma, Quatre Bornes and Kripalini Hoorpah (born Ramma) absent from Mauritius and represented by her agent and proxy, Jayram Mayanun Hoorpah, against 1.- Yashwantrao Ramma of Cemetery Road, Mont Ida; 2.- Nishley Ramma of 32 Canal Bathurst Street, Ste Croix, Port Louis; 3.- Leelabye Ramma (born Seetaram) of 32 Canal Bathurst Street, Ste Croix, Port Louis.**

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis this 06<sup>th</sup> day of May 2026.  
**Me. P. V. MOOTOOSAMY**  
Of 6<sup>th</sup> Floor, No.705, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.  
**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on **Thursday the 18<sup>th</sup> day of June, 2026 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court House, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **Sale by Licitation prosecuted at the request of 1.- Mr Soopaya VEEREN, 2.- Mr Viswanaden VEEREN and 3.- Mrs Raneve VEEREN also called Irene Raneve VEEREN, the lawful wife of Seevajee Ganessen MOOTIEN against Mrs Maslamane JAUNKY, Widow of late Mardaymootoo VEEREN** of "La nue propriete d'une portion de terrain, etant le lot No. 3, de la contenance de **CENT SOIXANTE DIX NEUF METRES CARRÉS (179m2)**, située au quartier de la Riviere du Rempart, lieu dit Mapou et bornée d'apres un proces verbal de rapport, avec plan figuratif y joint, dressé par Monsieur Louis Maurice Dumazel, ancien arpenteur Juré, en date du 13/04/1994, enregistré au Registre L.S. 29 No. 7962, comme suit:- Du premier coté, partie par le surplus du terrain mesuré pour M. Ayou Veeren, partie par un chemin de sortie de deux metres soixante dix centimetres de large et partie par le lot No. 2, sur dix huit metres quatre vingt dix centimetres (18.90m). Du deuxieme coté, par le lot No. 2, sur neuf metres vingt trois centimetres (9.23m). Du troisieme coté, par un chemin commun et mitoyen de trois metres vingt cinq centimetres de large (non-ouvert) une reserve d'un metre de large entre, sur dix huit metres cinquante quatre centimetres (18.54m). Et du quatrieme et dernier coté, par le terrain appartenant a Geeanlall Bhatoolall, sur dix metres. La sortie se fera au moyen dudit chemin de deux metres soixante dix centimetres de large pour aboutir sur la Route Publique de Roche Terre. Le droit de l'usufruit revenant a Madame Maslamane JAUNKY, veuve de Monsieur Mardaymootoo VEEREN. The whole as morefully described in deed transcribed in TV 2833/42. **BUILDING**. There exists on the said portion of land a concrete building under slab provided with water and electricity supplies. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 06<sup>th</sup> day of May 2026.

**Me. M. I. DAUHO**  
Of Cathedral Square, Lislet Geoffroy St, Port Louis.  
Attorney in Charge of the sale.

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on **Thursday the 28<sup>th</sup> day of May 2026 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate at Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION**, of the here-underdescribed immovable property viz:- **DESCRIPTION OF PROPERTY:-** A portion of land of an extent of **117 ½ square toises or 447 57/100 square metres being lot no. 271** situated at Mont Roches in the district of Plaines Wilhems as per deed transcribed in Volume No.2366 No.61 and bounded as morefully described therein, viz:- "..... d'un cote par les lots 272 et 273, sur cent trois pieds, du second cote par la Rue Vetivert, sur quarante et un pieds, du troisieme cote par le lot 270 sur cent trois pieds neuf pouces et enfin du quatrieme cote par la rue de la MISSION sur quarante et un pieds. La mesure employee est le pied français. Ensemble la nue propriete d'un batiment en blocs de ciment sous dalles de quatre pieces y existant ainsi que les installations d'une prise d'eau et de la lumiere electrique y attachees et generalement tout ce qui peut en dependre ou en faire partie sans aucune exception ni reserve et sans une plus ample designation". **The said sale is prosecuted at the request of Magaletcheemee Narrainen (born Cuttayan) a pensioner of no.12, Ivanhoe Glover Street, Mont Roches against 1.- Amravady Cuttayan whose property and rights in Mauritius have been vested with the Curator of Vacant Estates; 2.- Nadia Vanessa Cuttayan of Route Prison, Beau Bassin; 2.1 Jude Christopher Denis Dhoorah of Route Prison, Beau Bassin; 2.2 Aser Grace Pamela Dhoorah of Route Prison, Beau Bassin; 3. Halmel Cuttayan of Rue Suffren, Beau Bassin; 4.- Ashny Cuttayan of Cite Borstal, G.R.N.W and/or La Cheminée, Union Park; 4.1 Hans Cuttayan of Cite Borstal G.R.N.W and/or La Cheminée, Union Park; 5.- Davina Cuttayan now known as Davina Curpen whose property and rights in Mauritius have been vested with the Curator of Vacant Estates; 5.1 Neda Cuttayan now known as Neda Curpen of Quatre Bornes; 6.- Rookmanie Cuttayan of no.14 Stein Street, Beau Bassin; 7.- Marie Jacqueline Sybille Iya Cootee of Route Prison, Beau Bassin.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis this 06<sup>th</sup> day of May 2026.

**Me. P. V. MOOTOOSAMY**  
Of 6<sup>th</sup> Floor, No.705, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.  
**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on **Thursday the 11<sup>th</sup> day of June 2026 at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court situate the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION**, of the hereunder described immoveable property viz:- **DESCRIPTION OF PROPERTY:- Une portion de terrain de la contenance de VINGT ET UNE PERCHES ou (SEPT CENT QUARANTE TROIS METRES CARRÉS - 743.00 m<sup>2</sup>)**, située au quartier de la Plaines Wilhems, lieudit "Curepipe" et bornée, d'après un rapport d'arpentage, avec plan figuratif y joint, dressé par Mons. R. BHOONDAH, arpenteur juré, le trente et janvier deux mil vingt et cinq (31/01/2025), enregistré au Reg: L.S. 99/99046728 (PIN: 1742430089), comme suit, savoir:- Vers l'Ouest, par la portion TV 7880/15; Vers le Nord, par la portion T.V 3979/30; Vers l'Est, par la portion T.V 2390/81 (Mrs Khatijan Bibi Cassam ADIA) et un accès de trois mètre et quatre-vingt-seize centimètres de large (3.96 m) et la rivière du Mesnil; Et vers le Sud, par la Rue Thomy D'Arifat. Il y a une servitude de passage de 10 pieds de large sur le terrain et un accès privé environ 2.74 mètres au bénéfice des propriétaires qui se trouvent à l'arrière dudit terrain. There exists thereon a concrete building under slabs (a-two level structure) made up of reinforced concrete frame column and beams, concrete blocks walls under reinforced concrete slab roof. The ground floor accommodates 2 commercial retail outlets and the first floor is at bare shell stage. The approximate gross construction area is 847.00 m<sup>2</sup>. The whole morefully described in title deed transcribed in TV 1109 No. 164. **The said sale is prosecuted at the request of 1.- Jameela Banoo Cassam Mahamad ADIA residing at No. 377, Morcellement de Chazal, Flic en Flacq, 2.- Feroza Bibi Cassim ADIA residing at No. 48G, Pope Hennessy Street, Curepipe. 3.- Bilkis-Banoo Cassam ADIA, residing at No. 18, Avenue Andreanum, Morcellement Montreal, Coromandel and 4.- Aïsha Bibi Cassam ADIA residing at Emambacus Lane, Royal Road, Mesnil against 1.- Khatijan Bibi Cassam ADIA, residing at No. 3A, Thomy D'Arifat Street, Curepipe 2.- Heirs of late Najeeb Cassam ADIA; namely; 1.- Khatijan ADIA, and 2.- Iqbal ADIA, both residing at Impasse Robillard, Route du Jardin, Curepipe.**

All parties claiming a right to take inscription of Legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right and objections as you may deed fit and proper within the delay prescribed by Law.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis this 06<sup>th</sup> day of May 2026.  
**Me. Louis Richard TOULOUSE**  
Of 3<sup>rd</sup> Floor, St. James Court, St. Denis Street, Port Louis  
**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE.**

**LEGAL NOTICE  
IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS**

*(Before the Family Division)*

In the matter of:

**Retnonsamy Naken RAMASAMY**  
of Fountain Road, Roches Noires.  
**PETITIONER (H)**

v/s

**Coladie SENTO ALARIC**  
**RESPONDENT (W)**

**NOTICE TO ATTEND COURT**

In compliance with an order made on the 03/09/2025 by Her Ladyship, the Honourable, Mrs P. D. R. GOORDYAL-CHITTOO, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

**TAKE NOTICE** you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the said petition is coming for **MENTION on Tuesday the 14<sup>th</sup> July 2026** at 13.00 hrs, before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

**NOW TAKE FURTHER NOTICE** that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear of the above Court on the aforesaid date and hour to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.

**WARNING YOU**, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 06<sup>th</sup> day of May 2025.  
**ME. K. BOKHOREE**  
of Ground Floor, Saint James Court, St Denis Street, Port Louis.  
**ATTORNEY FOR THE PETITIONER.**

**Apple accepte de payer 250 millions de dollars à iPhone**

**Les plaignants reprochaient au géant californien d'avoir « promu des capacités d'IA qui n'existaient pas au moment des faits, n'existent pas aujourd'hui, et n'existeront pas avant deux ans ou plus », selon un document d'accord soumis à la justice.**

«Apple va verser 250 millions de dollars (environ 213 millions d'euros) pour régler un recours collectif l'accusant d'avoir trompé des millions d'acheteurs d'iPhone en vantant, à la fin de 2024, des capacités d'intelligence artificielle de son assistant vocal Siri inexistantes, selon un accord soumis, mardi 5 mai, à l'approbation de la justice.

Les plaignants reprochaient à l'entreprise californienne d'avoir « promu des capacités d'IA qui n'existaient pas au moment des faits, n'existent pas aujourd'hui, et n'existeront pas avant deux ans ou plus », afin de stimuler les ventes d'iPhone, rappelle le document, consulté par l'Agence France-Presse.

L'organisme américain de régulation publicitaire, le Better Business Bureau's National Advertising Division, avait lui

aussi conclu qu'Apple avait faussement laissé croire que le nouveau Siri dopé à l'IA était « disponible maintenant ».

L'accord, qui ne comprend aucune reconnaissance de faute de la part d'Apple, couvre quelque 36 millions d'appareils éligibles – les iPhone 16, ainsi que les iPhone 15 Pro et 15 Pro Max – achetés aux Etats-Unis entre le 10 juin 2024 et le 29 mars 2025.

Chaque membre de ce recours collectif pourrait recevoir 25 dollars (soit 21,37 euros) par appareil, une somme susceptible d'atteindre 95 dollars (soit 81,22 euros) selon le volume de requérants approuvés.

Nous avons résolu cette affaire pour rester concentrés sur ce que nous faisons de mieux : offrir les produits et services les plus innovants à nos utilisateurs », a réagi Apple auprès du Financial Times.

Une enquête de Morgan Stanley, citée dans la plainte, révélait que le « Siri amélioré » était la fonctionnalité Apple Intelligence que les acheteurs potentiels d'iPhone attendaient le plus. Apple avait lancé une vaste campagne publicitaire en 2024 pour promouvoir ces capacités, avant de confirmer leur report sine die et de retirer ses publicités.

L'accord doit encore être approuvé par la juge Noël Wise, du tribunal fédéral du district nord de Californie, lors d'une audience fixée au 17 juin 2026. Les avocats des plaignants pourraient percevoir jusqu'à 28 % du fonds, soit 70 millions de dollars.

**« Une tragédie et un miracle » : une fille de 5 ans retrouvée vivante 30 heures après un accident de voiture**

La voiture n'était pas visible depuis la route. Dans un communiqué de presse, relayé par « People », la patrouille de l'État du Colorado a indiqué qu'une fille de 5 ans a été retrouvée vivante plus de 30 heures après un accident de voiture. Le drame a eu lieu le 1er mai, tôt le matin, et a causé la mort de deux adultes dans le véhicule.

Ce jour-là, Devante Griffin, un homme de 25 ans, était au volant de sa Chevrolet S10 sur une route du Colorado, avant son accident. Sa voiture s'est alors « retrouvée sur son toit après avoir effectué un nombre indéterminé de tonneaux », ont précisé les autorités, soulignant que l'accident « n'était pas visible depuis la route ».

**Deux adultes retrouvés morts dans la voiture**

Un peu plus de 30 heures plus tard, le 2 mai, à la mi-journée, les forces de l'ordre ont répondu à un signalement d'un véhicule accidenté sur cette même route. À leur arrivée, les premiers secours ont découvert Devante Griffin, ainsi qu'une passagère identifiée comme étant Klariza Tarango, 24 ans, tous deux décédés sur place.

**NOTICE UNDER SECTION 36(2)(c) OF COMPANIES ACT 2001**

Notice is hereby given that "Asia Premier Cement Ltd" has, by way of a special resolution, changed its name to "Ledgerstone Ltd" as evidenced by a Certificate of Incorporation on Change of Name given under the hand and seal of the Registrar of Companies on 6 May 2026.

Dated this 6<sup>th</sup> May 2026

St Lawrence Management Limited  
Company Secretary

**CORRIGENDUM  
LEGAL NOTICE - DIVORCE**

Following a notice which was published in the issue of "Le Socialiste" dated the 06/02/2026 - prosecuted at the request of Prithvy THOPLAN (Petitioner) against Rui HUANG (Respondent) and under the hand and signature of Me. K. BOKHOREE, Attorney for Petitioner, please read at paragraph 2 of the said notice as follows:-"MERITS on Wednesday the 27<sup>th</sup> day of May 2026 instead of Friday the 29<sup>th</sup> day of May 2026 ....."

Under all legal reservations.  
Dated this 06<sup>th</sup> day of May 2026.  
**ME. K. BOKHOREE**  
Of Ground floor, Saint James Court, Saint Denis Street, Port Louis.  
**ATTORNEY FOR THE PETITIONER**

**SALE BY LEVY**

Notice is hereby given that on **Thursday the 04<sup>th</sup> day of June, 2026 at 1.30 p.m** shall take place before the Master's Court (Courtroom No.23, 2<sup>nd</sup> Floor), Supreme Court, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis, the **SALE BY LEVY** of:- **DESCRIPTION OF PROPERTY: DESIGNATION:** Une portion de terrain située au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Camp Fouquereaux de la contenance de **TROIS CENT QUATRE VINGTS METRES CARRÉS (380 m<sup>2</sup>)**, étant le Lot No. 14 et bornée tant d'après un rapport dressé par M. Ravin Topsy, arpenteur juré, le 11/02/1992, enregistré au Reg L.S. 28 No. 5723, que d'après le titre de propriété présentement relaté, comme suit: Du premier côté par la route publique de Camp Fouquereaux, une réserve d'un mètre de large entre (1m), sur quinze mètres (15m). Du deuxième côté, par le lot no 15 (devant être attribué à Madame Sari Milaji Chundunsing) sur vingt-cinq mètres cinquante centimètres (25,50 m). Du troisième côté par le lot no 11 (devant être attribué à Monsieur Baboo Khemrzsing Chundunsing) sur quinze mètres (15m). Et du quatrième côté par le lot no 13 (devant être attribué à Monsieur Sohunpersadsing Chundunsing) sur vingt-cinq mètres cinquante centimètres (25.50 m). La susdite portion de terrain de la contenance de **TROIS CENT QUATRE VINGTS METRES CARRÉS (380 m<sup>2</sup>)** située au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Camp Fouquereaux, a depuis été remesurée par Monsieur Ahamad A Khadaroo, arpenteur juré et, suivant son procès-verbal d'arpentage en date du Quinze Février Deux Mille Six enregistré au Reg LS 57 No 3820, a été trouvée être de la même contenance et bornée comme suit : Du premier côté par un trottoir longeant la route publique de Camp Fouquereaux une réserve d'un mètre de large entre, sur deux lignes mesurant quatre mètres (4m00cm) et onze mètres trente centimètres (11m30cm). Du deuxième côté, par un terrain appartenant à Madame Shri Milaji Chundunsing sur vingt trois mètres cinquante centimètres (23m50cm). Du troisième côté par un terrain appartenant à Monsieur Khemrzsing Chundunsing sur quinze mètres vingt centimètres (15m20cm) Et du quatrième côté par un terrain appartenant à Monsieur Sohunpersadsing Chundunsing sur vingt cinq mètres trente centimètres (25m30cm) Together with building existing thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and morefully described in deed transcribed in TV 6009/16 and PIN No.1734610005 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **BUILDING and/or PLANTATION:** There exists on the above described portion of land a 2 level commercial building (Ground Floor and partly a mezzanine floor) made up of reinforced concrete frame structures, columns and beams, concrete block walls, under reinforced concrete slab roof. It is fitted with metal glazed external openings. Addition of steel tube structure have been made at ground floor and at first floor of the existing house. **The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against SAMBEN TRADING CO. LTD, having its registered office situate at Royal Road, Camp Fouquereaux, Phoenix.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations,  
Dated at Port-Louis, this 07<sup>th</sup> day of May, 2026.  
**Me. R. BUCKTOWNSING, SA**  
Orison Legal  
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis.  
**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

# Harry Kane rejoint Cristiano Ronaldo dans le club très exclusif des meilleurs buteurs de la Ligue des champions

## Kane bat un record historique

Kane est devenu le deuxième joueur de l'histoire à marquer lors de six matches consécutifs en phase à élimination directe de la Ligue des champions, égalant ainsi l'impressionnant exploit réalisé par Ronaldo entre 2012 et 2013. L'attaquant anglais a frappé à la 94<sup>e</sup> minute, offrant un but spectaculaire qui a permis au Bayern de revenir à 1-1 contre le tenant du titre parisien, à l'Allianz Arena. Malgré ce exploit tardif et un penalty transformé lors de la défaite 5-4 à l'aller, le club bavarois a été éliminé sur le score cumulé de 6-5, qualifiant ainsi ses adversaires français pour la finale.

## Le rêve européen est pour l'instant mis entre parenthèses.

Kane a quitté Tottenham Hotspur, le club de son enfance, pour rejoindre le Bayern Munich, avec pour principale ambition de remporter un titre européen majeur. Bien que les Bavarois aient atteint les demi-finales

cette saison, après deux éliminations consécutives en quarts, le Graal européen échappe encore au buteur prolifique. Sous le maillot des Spurs, il n'avait disputé qu'une seule finale de C1, perdue contre Liverpool. Malgré une saison stratosphérique marquée par 56 buts en 49 matches, l'attaquant doit maintenant patienter près de neuf mois avant de pouvoir reprendre sa quête.

## Les tenants du titre se qualifient pour Budapest

Alors que le Bayern Munich regrette ses occasions manquées, le PSG savoure une qualification ardemment disputée et se prépare à défendre son titre. Les visiteurs ont ouvert le score dès la 3<sup>e</sup> minute par Ousmane Dembélé, contraignant les Bavarois à courir après le score. Malgré une large domination en possession (66 %) et 18 tirs, les locaux n'ont pas réussi à renverser la vapeur. Les champions en titre se rendront désormais à



Budapest pour la finale très attendue de la Ligue des champions, où ils affronteront Arsenal. Les Gunners ont en effet éliminé l'Atlético de Madrid pour rejoindre le dernier acte de la compétition.

**Les finales nationales approchent.** Le Bayern Munich doit rapidement se remettre dans le bain s'il veut terminer

la saison en beauté. Ayant déjà officiellement décroché le titre de champion de Bundesliga, le club a encore deux matches de championnat à disputer.

De plus, il affrontera Stuttgart en finale de la DFB-Pokal le 23 mai, offrant ainsi à Kane l'occasion de remporter un titre national.

## Ligue des Champions

### Diégo Simone (Atlético Madrid) : " Arsenal était meilleur "



Diego Simeone a salué la « puissance incroyable » d'Arsenal après avoir vu son Atlético Madrid éliminé en demi-finale de la Ligue des champions. Malgré un penalty controversé impliquant Antoine Griezmann, le technicien argentin a refusé de blâmer les arbitres pour la courte défaite concédée lors du match retour à l'Emirates.

## Simeone accepte la défaite avec dignité

Les Gunners se sont qualifiés pour la finale en s'imposant 1-0 mardi soir, et 2-1 sur l'ensemble des deux rencontres. Diego Simeone a immédiatement analysé les lacunes qui ont coûté la qualification à son équipe. Le but de Bukayo Saka juste avant la mi-temps a suffi pour faire la différence lors d'un match retour tendu à l'Emirates Stadium, et l'entraîneur argentin a rapidement admis que la meilleure équipe

s'était qualifiée au terme des 180 minutes.

« Si nous avons été éliminés, c'est parce que notre adversaire méritait de se qualifier. Ils ont été efficaces en première mi-temps et ont mérité leur place. Mais ce que je ressens, c'est de la sérénité, de la paix ; l'équipe a tout donné », a déclaré Simeone.

« Nous avons affronté une équipe incroyablement puissante, et avec nos propres atouts, nous nous sommes battus de toutes nos forces. Je suis reconnaissant envers nos supporters, nos joueurs, et je suis fier d'être là où je suis. J'avais dit pendant la pré-saison au stade que nous allions nous battre, et c'est ce que nous avons fait. Malheureusement, nous n'avons rien gagné, c'est vrai, mais nous avons atteint des sommets qui ne sont pas faciles à atteindre. »

## Nouveau record de longévité pour l'inusable gardien brésilien Fabio

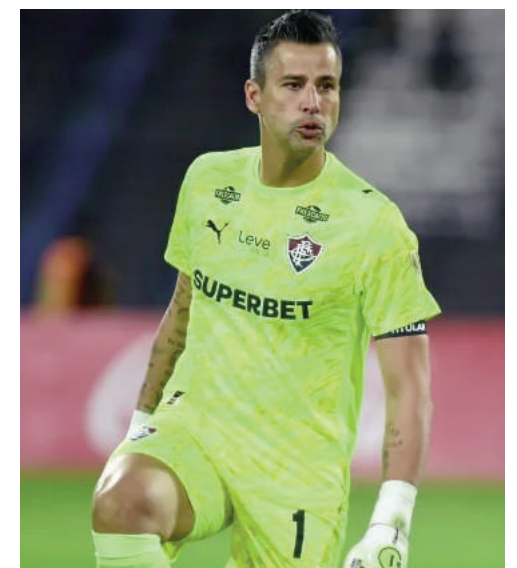
Déjà détenteur du plus grand nombre de feuilles de match de l'histoire du football, le gardien brésilien de Fluminense, Fabio, 45 ans, est devenu mercredi le joueur ayant disputé le plus grand nombre de rencontres en Copa Libertadores, l'équivalent sud-américain de la Ligue des champions européenne.

Avec une 114<sup>e</sup> cape, Fabio Deivson Lopes Maciel dépasse désormais l'ancien gardien uruguayen naturalisé paraguayen Ever Hugo Almeida, qui était détenteur du record depuis 1990.

Fabio a participé à 13 éditions de la Libertadores, avec les clubs brésiliens de Vasco da Gama (1), Cruzeiro (8) et Fluminense (4), soulevant un seul trophée, en 2023 avec Fluminense.

Il a fait ses débuts dans la compétition en 2001 et compte 29 saisons comme joueur professionnel d'une carrière débutée en 1997.

Titulaire habituel du club de Rio de Janeiro, Fabio est également le joueur le



plus âgé à avoir joué en Libertadores, depuis la création du tournoi en 1960.

Né à Nobres, dans le Mato Grosso (centre-ouest du Brésil), Fabio est le joueur qui a disputé le grand nombre de matches en carrière, dépassant depuis août 2025 les 1.391 rencontres du portier anglais Peter Shilton, selon le Livre Guinness des records.

## Chelsea

### Trois favoris pour le poste de coach

Après le récent licenciement de Liam Rosenior, Chelsea se trouve à la recherche d'un nouveau manager pour la saison prochaine. D'après les informations du journaliste Ben Jacobs ce mardi, les Blues étudient plusieurs options sur le marché avec un intérêt confirmé pour Xabi Alonso (libre), Marco Silva (Fulham) et Andoni Iraola (Bournemouth, mais libre au terme de cet exercice).

Dans le même temps, même si le club londonien s'est renseigné sur la situation de Xavi, la piste menant à l'ancien coach du FC Barcelone a d'ores et déjà été écartée par les dirigeants de l'actuel 9<sup>e</sup> de Premier League. Sans surprise, Chelsea ne devrait pas se précipiter pour choisir l'heureux élu.

**Ligue des Champions**

**FC Bayern Munich 1 (5) PSG 1 (6)**

**Arsenal et PSG en finale le 30 mai en Hongrie**



**Cette fois, ce n'était pas le match du siècle. Mais qu'importe, car le résultat suffit au bonheur des Parisiens. Le PSG s'est qualifié ce mercredi 6 mai pour la finale de la Ligue des champions en résistant au Bayern Munich (1-1), huit jours après le chef-d'oeuvre de football au Parc des Princes (5-4). Ousmane Dembélé, buteur, et ses coéquipiers défendront leur titre le samedi 30 mai prochain, à Budapest (Hongrie), face à Arsenal, et tenteront de remporter une deuxième C1 de suite.**

bien lancé par Fabian Ruiz, Khvicha Kvaratskhelia a trouvé Ousmane Dembélé au cœur de la surface. Le Ballon d'Or, déjà double buteur à l'aller, a trompé une troisième fois Manuel Neuer pour placer Paris sur la route de la finale (0-1, 3').

La suite n'a pas franchement ressemblé au match aller. Certes, les Bavarois ont eu la maîtrise, mais la défense parisienne a cette fois été impériale. Marquinhos n'a pas lâché Luis Diaz d'une semelle, Pacho n'a pas permis à Harry Kane d'exister, et Nuno Mendes a fait déjouer Michael Olise. Matvei Safonov a tout de même dû s'employer à plusieurs reprises (44', 69', 70'), avant qu'Harry Kane ne

Qualifiés au coup d'envoi, les Parisiens ont rapidement accru leur avance. Dans les premiers instants,



**Après la qualification du PSG**

**127 arrestations, 23 blessés dont des policiers à Paris**

En marge de la qualification du Paris Saint-Germain en finale de la Ligue des champions, des débordements ont éclaté aux abords du Parc des Princes, à Paris, donnant lieu à 127 interpellations

C'est une victoire à débordements. Après la qualification du Paris Saint-Germain en finale de la Ligue des champions mercredi soir, avec un nul (1-1) contre le Bayern-Munich, les scènes de joie des célébrations de supporters venus mercredi aux abords du Parc des Princes, à Paris, ont été émaillées de débordements.



**«L'importance de la réponse policière»**

« 127 personnes ont été interpellées dans l'agglomération parisienne, dont 107 à Paris. Onze personnes ont été blessées dont une gravement avec un mortier d'artifice », a précisé sur Europe 1, jeudi matin, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, qui a « condamné fermement » ces incidents. « Parmi les policiers, on compte 23 blessés légers », a-t-il par ailleurs indiqué.

Plusieurs personnes ont notamment tenté de descendre sur une bretelle d'accès au périphérique mais ont été rapidement repoussées par les policiers. A 00h15, six personnes avaient déjà été interpellées pour usages de mortiers d'artifice et participation à un groupement en vue de commettre des délits, a précisé la préfecture de police.

En riposte, les forces de l'ordre ont lancé des lacrymos sporadiquement pour empêcher l'accès aux abords du stade. « Vous avez toujours des centaines d'individus qui créent ces débordements issus des festivités, et qui cherchent à s'en prendre aux forces de l'ordre, à piller des commerces », a déploré Nuñez qui a insisté sur « l'importance de la réponse policière qui est apportée systématiquement ».

finisse finalement par tromper sa vigilance (1-1, 90'+4).

Tard, beaucoup trop tard pour les champions d'Allemagne, qui n'ont qu'à peine relancé un suspense que Désiré Doué (56', 64', 72', 75') ou Kvaratskhelia (15', 80') auraient pu plier bien plus tôt. Les Bavarois pourront toujours râler sur l'arbitrage du Portugais Joao Pinheiro, qui aurait pu donner un deuxième carton jaune à Nuno Mendes (29') ou siffler une main de Joao Neves dans sa propre surface (31').

Mais la réussite était bien du côté de Paris, à qui Munich porte décidément chance. Un an après y avoir triomphé, le club de la capitale s'offre une nouvelle finale de Ligue des champions, et devient le premier club à s'y qualifier deux fois de suite depuis Liverpool en 2018 et 2019. Ce sera face à Arsenal, un adversaire qui n'a jamais soulevé la "coupe aux grandes oreilles" dans son histoire. Pas sûr que ce PSG, qui a écarté les Gunners l'an dernier en demi-finale, ne soit du genre à offrir de tels cadeaux. Plutôt à rêver d'un doublé...